

Questions orales

[Français]

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, j'ai signalé hier comment je trouvais qu'il était triste d'exploiter l'insécurité des gens pour avancer des choses comme celle-ci. Il n'y a jamais eu d'information ou de breffage donné au Bureau du premier ministre ou ailleurs concernant le rapport Forget. Ce sont des inventions, et on est encore embarqué dans des situations simplement pour insécuriser les travailleurs canadiens.

[Traduction]

LA RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

M. Brian Tobin (Humber—Port-au-Port—Sainte-Barbe): Monsieur le Président, le ministre est en train de s'enfoncer encore bien plus qu'il ne l'imagine. Posons-lui carrément la question: Ne reconnaît-il pas qu'au moment même où nous avons cet échange à la Chambre, de hauts fonctionnaires de son ministère, sur ses instructions, sont en train de préparer aujourd'hui une réponse détaillée du gouvernement à un rapport dont il prétend, comme le premier ministre, ne pas encore avoir pris connaissance?

[Français]

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, je ne peux pas demander de préparer quoi que ce soit sur un rapport que je n'ai pas reçu. Je n'ai absolument aucun document entre mes mains. Je répète devant cette Chambre: Je n'ai entre mes mains aucun document se référant au rapport Forget.

LE RÔLE JOUÉ PAR LE MINISTRE

M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Hier, il a dit, et le premier ministre, qu'il n'avait pas été informé des recommandations du rapport de la Commission Forget. Est-ce que le ministre peut nous confirmer aujourd'hui qu'il y a eu une rencontre avec M. Forget au milieu du mois d'août, deuxièmement, qu'il a mandaté deux membres officiels de son ministère pour préparer la réponse et, troisièmement, qu'au Cabinet qui s'est réuni au mois d'août, le Comité des priorités, à Saint-Jean (Terre-Neuve), le ministre a informé les membres du Cabinet?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, j'ai rencontré M. Forget... Comme un ministre qui entre en fonctions, j'ai rencontré beaucoup d'autres personnes, et je ne vois pas pourquoi je n'aurais pas rencontré M. Forget alors que j'ai rencontré d'autres personnes au niveau du ministère. De là à me soumettre aux élucubrations du député, c'est autre chose!

LA RÉPONSE AUX RECOMMANDATIONS DU RAPPORT FORGET

M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie): Monsieur le Président, est-ce que le ministre, dans un premier temps, est prêt à nier que M. Forget l'ait informé de ses intentions, et, dans un deuxième temps, est-ce que le ministre est prêt à confirmer que M. Wyman et que M. Carin ont été mandatés par le ministre pour préparer la réponse aux recommandations du rapport Forget, oui ou non?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, je répète ce que j'ai dit hier et

encore aujourd'hui: Je n'ai pas de copie du rapport Forget. Je ne peux pas demander à des gens de répondre ou de traiter d'un document que je n'ai pas. Je ne peux pas demander à des gens de me donner des commentaires sur un contenu que je n'ai pas. Je répète encore une fois devant cette Chambre: Je ne possède pas de copie ou de contenu du rapport Forget. Je ne peux pas demander aux fonctionnaires de le commenter, je ne l'ai pas.

[Traduction]

LES PRESTATIONS DANS LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au premier ministre sur le même sujet. Le ministre vient de faire allusion aux inquiétudes des Canadiens en laissant entendre que l'opposition en était la cause. Ma question porte directement là-dessus. Selon un article publié hier, les prestataires de l'assurance-chômage recevront 3 milliards de dollars de moins. J'ai vérifié et obtenu des chiffres précis, provenant du rapport et non pas du journal, qui laissaient entendre, par exemple, que la région de l'Atlantique perdrait, à elle seule, 620 millions. Le premier ministre va-t-il dissiper les inquiétudes des citoyens de cette région en déclarant que son gouvernement n'a pas l'intention de réduire de 620 millions les prestations des chômeurs des Maritimes?

[Français]

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, on vous a lu hier une réponse, monsieur le leader, et on va vous la répéter aujourd'hui car elle est exactement la même.

Vous vous référez à des rapports; encore une fois, le discours du ministre des Finances dit ceci:

• (1425)

[Traduction]

J'insiste sur le fait que nous n'entreprenons pas cette étude dans le but de réduire les contributions fédérales aux chômeurs.

Nous ne réduirons pas les prestations aux chômeurs, qu'ils se trouvent dans la région de l'Atlantique, dans les provinces du centre ou dans l'Ouest.

[Français]

LES PRESTATIONS D'ASSURANCE-CHÔMAGE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, je désire poser une question au ministre.

Hier, il a utilisé le terme en français «prestations». Ma question est la suivante: Le ministre veut-il assurer les députés de la Chambre que le gouvernement n'a pas l'intention de réduire, pas du tout, les prestations des personnes qui reçoivent maintenant des prestations d'assurance-chômage?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, le leader du Nouveau parti démocratique entre à l'intérieur de détails sur des rapports que personne n'a entre les mains, sur des recommandations que je n'ai pas, sur des points précis d'un rapport que personne n'a entre les mains. Je ne peux pas faire des commentaires sur des contenus qui n'existent pas. Ils vont exister le 30 novembre et nous les commenterons à ce moment-là.